



Communiqué
05 mars 2024

ALFa Répît et l'ADAR s'unissent pour un service sur mesure aux aidants à domicile

Les deux associations spécialisées dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées avec troubles cognitifs ou perte d'autonomie ont signé le mardi 5 mars une convention de partenariat définissant les modalités d'une offre de répît à domicile pour les aidants familiaux.

Le dispositif Répît Dom pour soulager les aidants

La solution portée par les deux associations permet aux proches aidants de s'absenter quelques heures en proposant un accompagnement au domicile de la personne aidée ou en proximité. Il permet ainsi de répondre à de multiples objectifs :

- permettre au proche aidant de pouvoir se libérer quelques heures plusieurs fois dans l'année,
- contribuer au soutien à domicile,
- favoriser le lien social du proche aidant,
- offrir une prestation adaptée et sécurisante au profil de la personne aidée,
- prévenir l'épuisement de l'aidant.

Un service gratuit, pris en charge par ALFa Répît

Dans le cadre de ses nombreuses missions de soutien aux aidants, ALFa répît propose notamment d'offrir à ses bénéficiaires des solutions de temps libéré ponctuel (avec séparation de l'aidant et de l'aidé) ou accompagné (sans séparation, intégrant la dimension de « bon temps passé ensemble ») à domicile. Cette prestation réalisée par l'ADAR est alors totalement gratuite pour les aidants, grâce à une enveloppe financière de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les personnes qui peuvent en bénéficier sont les aidants d'une personne ayant une maladie neuro-évolutive ou en perte d'autonomie avec lesquelles ils habitent et qui se sont manifestés auprès de l'association ALFa Répît.

Une prestation sur mesure de l'ADAR

Les créneaux de prestation sont compris entre 2h et 5h dans le cadre d'une enveloppe de 20h maximum par an et permettent de s'adapter au planning et aux besoins de l'aidant. Les professionnels de l'ADAR, spécialisés dans la prise en charge de personnes en perte d'autonomie sont formés aux troubles cognitifs et permettent un véritable répît en toute confiance et sécurité. Simple compagnie, activité stimulante (jeux, tricot...), balades, les possibilités sont nombreuses selon la situation de la personne aidée.

Audrey Dufeu, Directrice Générale de l'ADAR :

« L'Adar maille tout le territoire depuis 50 ans et nous continuerons d'être aux côtés des aidants pour les soulager et leur permettre de prendre soin d'eux. Nous sommes honorés de la confiance d'ALFa-Répît pour ce nouveau dispositif. C'est une véritable reconnaissance de notre savoir-faire. Nos équipes seront formées spécifiquement sur les troubles cognitifs et nous espérons recruter encore davantage d'aides à domicile qui auraient envie de nous rejoindre dans ce projet ! »

Véronique Mallard, Directrice d'ALFa Répît :

« ALFa Répît le Relais des aidants intervient sur le Nord Loire de la Loire Atlantique aux côtés des familles. Cette offre de service, complémentaire à l'existant, permettra de répondre à des besoins de rendez-vous, d'ateliers du relais des aidants, prendre un temps pour eux afin de faciliter le quotidien. Ceci est un plus dans l'accompagnement des aidants. »

Contact Presse ALFa Répît : Véronique Mallard – 06 07 80 40 72 direction@alfarepit.fr

Contact Presse ADAR : Solène Job – 06 29 40 71 56 – s.job@adar44.com



A propos de ALFa Répît

ALFa Répît accompagne plus de 950 aidants par an sur le Nord Loire de la Loire Atlantique, de Piriac à Chateaubriant. Elle répond aux missions d'une plateforme de répit pour les aidants en proposant, entretiens, information et orientation vers les formules de répit, séjour répit en couple, ateliers pour mieux comprendre les maladies neuro dégénératives. Elle a développé sur le territoire diverses formules de répit : accueil de jour, haltes répit, relayage (en partenariat avec l'ADMR et l'APEI Ouest 44) et aujourd'hui répit Dom – du répit de courte durée avec l'ADAR.

www.alfarepit.fr – 02 40 66 94 58

A propos de l'ADAR

L'ADAR est la première association d'aide à domicile du département, elle accompagne environ 12 000 bénéficiaires chaque année, elle s'appuie sur cela sur ses 1300 salariés forts d'une expertise métier développée depuis 50 ans. L'ADAR est un acteur du prendre soin, engagé avec ses partenaires pour garantir des parcours de vie les plus fluides possibles aux personnes vulnérables. Elle travaille quotidiennement avec l'ensemble des acteurs du secteur social et médico-social.

Les prestations proposées par l'ADAR vont des actes ordinaires de la vie quotidienne (entretien du cadre de vie, courses et préparation des repas...), aux actes essentiels (aide à la toilette, change, aide à la mobilité...) en passant par le lien social et la stimulation cognitive, l'aide administrative, l'accès au numérique, l'aide au déplacement, l'aide au répit et le référencement téléassistance.

www.adar44.com